

Seconde professionnelle



■ Productions : conduite d'élevages et de cultures

Objectifs de la formation

La classe de seconde professionnelle constitue la 1^{ère} année du cycle professionnel Bac Pro en 3 ans. Elle s'adresse à des jeunes motivés par l'agriculture et désirant exercer un métier dans ce secteur. Sous réserve de résultats satisfaisants, la formation peut se poursuivre en classe de première Bac Pro, notamment dans la spécialité « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole » (CGEA), mais également dans d'autres spécialités selon le projet du jeune (avec dérogation pour certaines spécialités).

A Fontaines, la poursuite d'études peut se faire en :

- **Bac Pro CGEA Systèmes à Dominante Elevage (SDE)** : soit par la voie scolaire, soit par la voie de l'apprentissage
- **Bac Pro CGEA Systèmes à Dominante Cultures (SDC)** par la voie de l'apprentissage uniquement

La classe de seconde professionnelle doit être considérée comme une découverte et une sensibilisation à l'agriculture dans sa diversité, permettant de conforter sa motivation et son projet de formation pour la poursuite en Bac Pro.

Admission

- A l'issue de la classe de 3^{ème} générale, ou de découverte professionnelle, ou de l'enseignement agricole, sous réserve d'un avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de l'établissement.
- Dossier d'orientation établi par l'établissement d'origine et affectation prononcée fin juin par la Commission académique départementale (procédure Affelnet).

Spécificités de la formation à Fontaines

Afin d'assurer la réussite des jeunes en filière professionnelle, le lycée de Fontaines met en oeuvre certains dispositifs :

- un accompagnement individualisé du jeune au niveau de la formation, notamment en enseignement général (soutien, acquisition de méthodes de travail...);
- une aide pour la réflexion sur le projet professionnel et par conséquent le projet de formation, notamment pour les jeunes encore indécis;
- un stage sur l'exploitation agricole de l'établissement et une école de conduite pour l'utilisation du tracteur
- la mise en place d'enseignements facultatifs sous forme d'ateliers thématiques :
 - pratiques professionnelles (élevage, culture, machinisme, écologie...),
 - pratiques sociales et culturelles,



Seconde professionnelle

Organisation de la formation

(horaires hebdomadaires)

- 30 semaines d'enseignement,
- 6 semaines de stage de formation en milieu professionnel dans des exploitations agricoles dont 3 prises sur la scolarité,
- 3 semaines de stage collectif (éducation à la santé et au développement durable, travaux pratiques renforcés, mise à niveau).

ENSEIGNEMENTS GENERAUX

EG1 :	- Français	2h
	- Histoire-géographie	1h
	- Education socio-culturelle	1h
	- Sciences économiques	1h
EG2 :	- Anglais	2h
EG3 :	- EPS	2h
	- Biologie	0,5h
EG4 :	- Mathématiques	2h
	- Physique-chimie	1h
	- Informatique	1h

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

EP1 :	- Comprendre l'organisation économique et sociale de la production (sciences économiques et gestion)	1,5h
EP2 :	- Les êtres vivants dans leur environnement (agronomie, zootechnie, biologie)	3h
EP3 :	- Conduite d'élevages et de cultures (agronomie, zootechnie, agroéquipement) (dont activités pluridisciplinaires : 1 h)	7h

MODULES SPECIFIQUES

- Sciences et techniques	1h
- Mise à niveau/soutien (maths, français)	1h
- Travaux pratiques renforcés	2h
- Enseignement à l'initiative de l'établissement	90h/année
- Stage « éducation à la santé et au développement, durable »	30h/année

Remarque :

Le jeune commence à valider dès la seconde professionnelle, le BEPA (Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole) qui s'obtient uniquement par Contrôle en Cours de Formation.

